



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-50769>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **26-50769**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Rognac

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Décors 4 saisons - Conception, Etude, Location, Pose, Dépose, Maintenance et Stockage

Description : Le présent marché porte sur la location, la pose, la dépose, la maintenance 24h /24h 7j/7j et le stockage de décors 4 saisons 2D et 3D, ainsi que les prestations de sonorisation et de projection éventuellement associées. La Commune de Rognac souhaite pouvoir décorer la Ville, au fur et à mesure, en fonction du calendrier évènementiel de la mairie

Identifiant de la procédure : e42430de-fa8a-4e50-966f-20101bde4c9e

Identifiant interne : 2026/09

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 51110000 Services d'installation de matériel électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39298900 Éléments décoratifs divers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45451000 Travaux de décoration

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,600,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Décors 4 saisons - Conception, Etude, Location, Pose, Dépose, Maintenance et Stockage

Description : Le présent marché porte sur la location, la pose, la dépose, la maintenance 24h /24h 7j/7j et le stockage de décors 4 saisons 2D et 3D, ainsi que les prestations de sonorisation et de projection éventuellement associées. La Commune de Rognac souhaite pouvoir décorer la Ville, au fur et à mesure, en fonction du calendrier évènementiel de la mairie

Identifiant interne : S-PF-1824643

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 51110000 Services d'installation de matériel électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39298900 Éléments décoratifs divers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45451000 Travaux de décoration

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 10/07/2026

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Durée du contrat L'accord-cadre est conclu pour une période Initiale de 12 mois. L'accord cadre prendra effet à compter de la date indiquée sur le courrier de notification adressé au titulaire. L'accord cadre est conclu pour une durée de 1 an (12 mois) à compter de sa prise d'effet. Les délais d'exécution sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre. Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du Ccag-Fcs. Reconduction L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans soit 48 mois. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Reconduction anticipée Dans le cas où le seuil maximum de l'accord-cadre est atteint avant la fin de l'année d'exécution, l'accord-cadre pourra être reconduit expressément par anticipation. Par conséquent la nouvelle période contractuelle débutera à compter de la date de réception par le titulaire de la lettre de reconduction anticipée, pour une durée d'un an de date à date. A l'issue de la dernière reconduction, plus aucune nouvelle commande ne pourra être réalisée en exécution de cet accord-cadre

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1824643>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1824643>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 22/06/2026 à 12:00

Lieu : Rognac

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Requête en référé précontractuel au titre des dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative à compter de la date de notification du rejet de la candidature ou de l'offre jusqu'à la date de signature du marché. Recours en annulation de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre dans un délai maximum de 2 mois à compter de sa notification. Ces recours devront être exercés devant le Tribunal administratif de Marseille, auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 15817068-A7EF-7AFE-B292437127E98CCC

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Rognac

Numéro d'enregistrement : 138

Adresse postale : 1, Place de l'Hôtel de Ville

Ville : Rognac

Code postal : 13655

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : LE MAIRE

Adresse électronique : commandepublique@mairie-rognac.fr

Téléphone : 0442877600

Télécopieur : 0442877626

Adresse internet : <http://www.ville-rognac.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 1581709B-940A-376A-F8454CF059B817CE

Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 698e7c2b-c15a-4061-8df5-68ad586dee86 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/05/2026 à 11:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2026